

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – (MAPA)

### IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Dugny

*Pouvoir adjudicateur* : monsieur André VEYSSIERE, maire.

Hôtel de ville

1, rue de la Résistance

93440 DUGNY

Tél. : 01 49 92 66 66

Fax : 01 48 37 93 19

Courriel : [christiane.brogniart@mairie-dugny.fr](mailto:christiane.brogniart@mairie-dugny.fr)

Adresse Internet : <http://www.ville-dugny.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-dugny.com>

### OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

*Objet de la consultation* :

La présente consultation concerne :

***L'organisation de séjours de classe de neige pour des élèves de niveau CM2 durant l'année scolaire 2010-2011.***

Caractéristiques principales :

L'organisation du séjour en classe de neige d'une durée de 12 jours pleins, est à destination d'une à 3 classes de niveau CM2, ce qui peut représenter un effectif minimum de 20 et maximum de 64 personnes. Le séjour devra obligatoirement avoir lieu entre janvier et février 2011.

Il comprend au minimum les prestations suivantes :

- ✓ Le transport
- ✓ L'encadrement
- ✓ La pension complète
- ✓ Les Activités de ski alpin à la demi-journée et au moins une sortie pédagogique d'une journée entière durant le séjour.

Chaque candidat à la possibilité de soumettre deux propositions pour des périodes et des lieux différents dans les Alpes Françaises de préférence.

*Variantes et options* :

Aucune variante, ni option n'est autorisée.

*Etendue de la consultation* :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande. Le montant maximum du marché est le suivant

|   |  |
|---|--|
| <i>Organisation de séjours de classe de neige</i> | <b><i>Montant maximum du marché en € TTC</i></b> |
|   | 75 000 € TTC                                     |

Le nombre de personne devant participer au séjour sera communiqué au moment de l'émission du bon de commande.

### *Décomposition de la consultation :*

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

### *Durée du marché ou délai d'exécution :*

Le présent marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'à la fin du séjour en classe de neige.

La durée du marché se confond avec les délais d'exécution. La durée du séjour est de 12 jours pleins sur place, et devra **obligatoirement** se dérouler entre janvier et février 2011.

Les délais d'exécution sont fixés à l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés. Les propositions de séjour des candidats doivent respecter les délais de séjours indiqués à l'acte d'engagement.

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

*Cautionnement et garantie exigée :* néant.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* le mode de règlement choisi par l'administration est le virement. Aucune modification au mode de règlement ne peut avoir lieu. Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalents, sur le budget communal.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et l'offre seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants ; dans le cas d'un groupement d'entreprises, ce document devra être daté et signé en original par tous ses membres et par le mandataire qui sera explicitement désigné par les membres du groupement (DC4) ;
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

**NOTA :** Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 8 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

*Sélection des candidatures et jugement des offres :*

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont : les garanties et capacités techniques et financières, ainsi que les capacités professionnelles des candidats eu égard à l'objet du marché.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| <i>Libellé</i>                     | <i>%</i> |
|------------------------------------|----------|
| 1-Prix des prestations             | 40       |
| 2-Qualité du projet pédagogique    | 30       |
| 3-Qualité de l'hébergement         | 15       |
| 4-Encadrement                      | 10       |
| 5-Potentialités de l'environnement | 5        |

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des marchés publics (la déclaration sur l'honneur pourra être fournie sous la forme du formulaire DC6, disponible gratuitement par téléchargement). Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

#### **CONDITIONS DE DELAI**

*Date limite de réception des offres :* vendredi 17 septembre 2010 à 16 h 00.

*Date minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :* 2010-009.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

Les modalités de remise des offres sont fixées dans le règlement de la consultation.

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Le dossier de consultation aux entreprises est gratuit. Les candidats souhaitant l'obtenir peuvent en faire le retrait :

- par demande écrite par télécopieur au 01 48 37 93 19,

- contre récépissé aux services techniques, 5rue du 19 mars 1962 – 93440 DUGNY,

- sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : [www.marches-dugny.com](http://www.marches-dugny.com)

*Renseignements complémentaires :*

Si vous souhaitez obtenir des renseignements :

Service des marchés publics

Tél. : 01.49.92.66.66

Fax : 01.48.37.93.19

Courriel : [christiane.brogniart@mairie-dugny.fr](mailto:christiane.brogniart@mairie-dugny.fr)

Juridiction compétente : en cas de litige, le tribunal compétent est le tribunal Administratif de Montreuil.

Tribunal administratif de Montreuil

7, rue Catherine Puig

93 100 Montreuil

Téléphone : 0149202000

Télécopie : 0149202098

Courriel : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

URL : <http://www.ta-montreuil.juradm.fr>

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées* : Mairie de Dugny, services techniques, secteur des marchés publics, 5 rue du 19 mars 1962, 93440 DUGNY, tél. : 01.49.92.66.66, télécopieur : 01.48.37.93.19.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : lundi 30 août 2010.